

ARARE

Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés

Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.

63, boulevard de Courcelles 75008 Paris

Nicolas Miguet
Président de l'ARARE.

Paris, le 11 février 2009.

***Merci de bien vouloir envoyer dès maintenant
votre cotisation 2009.***

**Pour nous faire entendre, et pour vous
défendre, il faut nous regrouper.**

**J'espère en votre présence à
l'Assemblée générale du 4 avril à Paris.**

Chère Madame, cher Monsieur,
Chers amis lecteurs fidèles ou occasionnels,

L'année 2008 a été horrible, boursièrement parlant. Pourtant, nous avons bien avancé et les adhérents à jour de cotisation 2008 vont recevoir un courrier explicatif de la démarche judiciaire à entreprendre pour les dossiers Eurotunnel et Derichebourg. L'énormité du boulot effectué ne s'est pas vu, mais il devait être fait avant de lancer les actions. Il n'est pas de semaine où je n'ai pas consacré plusieurs heures (souvent avec nos conseils) sur ces dossiers, bénévolement je le rappelle, en plus de mon travail ordinaire (70 à 90 heures par semaine, dont une dizaine d'heures à lire vos courriers et questions et à en rédiger les réponses dans le journal que vous avez en mains).

L'année 2009 sera comme nous la feront.

Les actionnaires individuels sont impuissants lorsqu'ils sont seuls. C'est pourquoi j'ai décidé, mi-2005, de créer l'ARARE pour défendre vos intérêts et vous représenter, notamment lors des Assemblées générales des entreprises cotées dont vous êtes actionnaires afin de poser vos questions et d'exiger un juste retour de votre investissement, via les dividendes. **Pour les dividendes de 2009 (au titre de 2008), il va falloir se battre entreprise par entreprise.** Les démagogues au pouvoir confondent trop facilement l'actionnaire individuel et le vil spéculateur qui n'agit pas avec son argent à lui. C'est un devoir que d'être présent ou représenté dans le plus grand nombre d'assemblées possibles (dont Faurecia le 23 avril). Au contraire d'autres "associations alibi", payées dans la réalité par des Fonds spéculatifs, nous ne rechercherons jamais des places juteuses dans les conseils d'administration.

En 2008, je suis allé me bagarrer en votre nom lors des AG de Faurecia et de Peugeot, d'Eurotunnel et d'Air France KLM. **Pour les AG de 2009, nous avons besoin de volontaires, car je ne puis aller partout où il serait bon d'être présent au nom de l'Arare. Soyez volontaires !!!**

Notre Assemblée générale annuelle se tiendra samedi matin 4 avril 2009, salle de l'ASIEM, 6, rue Albert de Laparent 75007 Paris (métro

Séjour). L'après midi, même si vous n'êtes pas associés de NMA, vous pourrez rester pour l'AG de Nicolas Miguet et Associés (même lieu). Un repas convivial est prévu sur place (participation aux frais de traiteur : 15 euros, inscription indispensable pour des raisons d'organisation).

Ordre du jour de l'AG de l'Arare :

- comptes de 2008 et renouvellement du bureau.
- point sur l'activité et les procédures en cours.
- dossier Natixis (une escroquerie du bankstérisme au détriment de trois millions de petits actionnaires).
- mise en place des délégations départementales de l'Arare.
- mise en place de "délégués de l'Arare" pour représenter nos adhérents lors des Assemblées générales d'entreprises cotées pour lesquelles je ne puis me déplacer.
- questions diverses.

En 2008, nous avons compté presque 3.500 adhérents actifs, ce qui fait de nous la première association d'actionnaires par le nombre de ses adhérents. Près de 600 nouveaux adhérents nous ont rejoint, et je déplore que 880 personnes n'aient pas renouvelé leur cotisation. **Pour devenir l'indispensable outil de défense des actionnaires individuels, il faudrait que nous soyons des dizaines de milliers d'adhérents...**

Si ce n'est pas encore fait, merci de bien vouloir nous envoyer votre cotisation 2009, indispensable pour faire face aux frais qui sont exposés. **Je vous prie de croire en mon fidèle dévouement,**



Nicolas Miguet,
Président de l'ARARE.

***IMPORTANT :** outre votre cotisation... il est possible de faire un don de solidarité, chacun fera un don en fonction de ses possibilités (et de la valeur de son portefeuille).*

***Notez le bien :** il n'y a que L'Hebdo-Bourse Plus qui soit libre de toute publicité, indépendant des banksters... Vous ne trouverez jamais d'échos de nos actions dans les journaux filiales des trusts LVMH ou Dassault !*

(ARARE : 63, bd de Courcelles, 75017 PARIS).



Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés

Une association pour défendre vos droits d'actionnaire.



Bulletin de COTISATION 2009.

Je soussigné (e) Mr/ Mme : Prénom:

Raison Sociale (uniquement pour les sociétés) :

Né (e) le : à

Demeurant à :

Code postal : Commune :

Tél : Téléphone mobile : Fax :

Courriel : @

Cotisation annuelle : 25 € (portefeuille inférieur ou égal à 15 000 euros)

50 € (portefeuille entre 15 000 et 50 000 euros),

100 € (portefeuille entre 50 000 et 100 000 euros),

150 € (portefeuille au dessus de 100 000 euros),

don de soutien €

Merci de préciser s'il s'agit ou non de votre première cotisation : renouvellement ou adhésion

je suis candidat à être délégué de l'Arare dans mon département délégué d'assemblée pour y représenter les adhérents de l'Arare (je recevrai un courrier spécifique) ni l'un, ni l'autre.

Fait à :, le 2009

Signature

Merci de nous retourner ce bulletin d'adhésion signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'ARARE à :

**ARARE ,
63, Boulevard de Courcelles 75008 PARIS**



Supplément de quatre pages à



n°488

**Chaque jour, vous pouvez suivre l'actualité de l'ARARE
et celle concernant la défense
des intérêts des actionnaires individuels au
0899 702 999.**